



République de la Guinée-Bissau
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, DU LOGEMENT ET DE
L'URBANISME
Direction Generale des Infrastructures de Transport



BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

Projet de Réhabilitation de Voiries Urbaines de Bissau – phases 1, 2 et 3

Unité de Gestion du Projet

Siege en Bissau

C.P. N° 36 – Bissau – Guinée-Bissau, Tel.: + (245) 95 590 00 01 / (245) 95 520 12 98 ; E-mail: neusalopessambu@gmail.com ; engluisim@hotmail.com

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET DES BUREAUX D'AUDIT POUR L'AUDIT DES COMPTES DU PROJET DE RÉHABILITATION DE VOIRIES URBAINES DE BISSAU – PHASES 1, 2 ET 3 EN GUINÉE-BISSAU

EXERCICES 2015 À 2023

Bissau, février 2026

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

PROJET DE RÉHABILITATION DE VOIRIES URBAINES DE BISSAU – PHASES (I, II ET III)

N° 001/AMI/PRVUB – PHASES (1, 2 ET 3) / MTPLU/2024

INTITULE SOMMAIRE DES PRESTATIONS

1. Le Gouvernement de la Guinée-Bissau a obtenu auprès de la BOAD des fonds afin de financer l'audit des comptes du Projet de Réhabilitation de Voiries Urbaines (PRVUB) de Bissau - Phases (1, 2 et 3) en Guinée-Bissau - Exercices 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023.
2. Et a l'intention d'utiliser ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services (prestations intellectuelles) d'audit technique et financier du PRVUB - exercices 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 et 2023 (pour une durée de 9 ans) DP/N° 001/AMI/PRVUB – PHASES (1, 2 ET 3).
3. L'audit des états financiers permettra à l'auditeur de présenter une opinion professionnelle sur la situation financière de chaque d'année, telle qu'elle ressort des états financiers spécifiques du projet, extraits de la comptabilité (ainsi qu'une opinion sur les relevés de dépenses). Lors de la conduite d'un audit des états financiers, les objectifs généraux de l'auditeur sont les suivants :
 - a) obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives qu'elles soient dues à la fraude ou à l'erreur ; obtenir une opinion permettant d'établir si les états financiers ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel d'information financière applicable ;
 - b) obtenir une assurance raisonnable que les livres de comptes du projet constituent la base de la préparation des états financiers du projet (EFP) par la cellule d'exécution du projet et sont établis pour refléter les opérations financières du projet et que la cellule d'exécution du projet a instauré des contrôles internes adéquats tout en conservant des pièces justificatives de toutes les opérations.
 - c) exprimer une opinion professionnelle indépendante sur la situation financière du projet, vérifier que les fonds du projet ont été utilisés aux fins prévues et conformément aux dispositions de l'accord de prêt ;
 - d) obtenir une assurance raisonnable concernant l'atteinte des objectifs du projet ou du programme en s'assurant que les réalisations physiques du projet correspondent aux fonds décaissés et au calendrier des sorties de fonds ; le rapport technique du projet ou du programme fournit suffisamment d'informations et de données pour permettre aux utilisateurs d'évaluer pleinement les réalisations du projet ; et
 - e) faire un rapport sur les états financiers et communiquer ses propres conclusions comme requis par les normes SYSCOA.

4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt en langue française pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels, le chiffre d'affaires moyen annuel sur les trois dernières années ou sur la période d'existence du cabinet, la période la plus courte étant retenue.) en fournissent les pièces suivants :
- Attestation du registre du commerce,
 - Quitus fiscal daté du trois (03) mois, au maximum
 - Attestation de sécurité sociale,
 - Statuts du bureau d'audit

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Un candidat qui présente plus d'une offre, seul ou en groupement, sera disqualifié.

Tableau 1 : grille d'analyse des manifestations

Critères	Notes
Être reconnu et inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan National ou Régional.	05 points
Jouir d'une expérience confirmée en comptabilité et audit financier des projets/programmes de développement, notamment ceux financés par des bailleurs de fonds multilatérales (<i>la Banque Ouest Africaine de Développement – BOAD, la Banque Mondiale - BM, la Banque Africaine de Développement - BAD, le Fonds International de Développement Agricole – FIDA, etc...</i>)	05 Points
Nombre d'années d'expérience. < 5 ans - Entre 5 et 10 ans >10 ans	10 points 0 Points 5 Points 10 Points
Qualifications du candidat dans le domaine des prestations durant les dix (10) dernières années (joindre les attestations ou les pages de garde et de signature des contrats) :	35 points
Avoir réalisé au moins 10 (dix) missions d'audit comptable et financier en général (1 point par mission)	10 points
Et spécifiquement, avoir réalisé au moins 05 (cinq) missions d'audit comptable et financier des projets/programmes de développement, notamment ceux financés par des bailleurs de fonds multilatérales (<i>la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement - BAD, la Banque Ouest africaine de Développement – BOAD, Fonds International de Développement Agricole – FIDA</i>) (04 points par mission)	15 points

Avoir réalisé au moins deux (02) missions d'audit comptable et financier dans l'un des pays de l'UEMOA (05 points par mission)	10 points
Organisation technique et managériale du Cabinet	5 points
Qualifications générales et nombre de personnels professionnels permanents :	40 points
(a) Directeur : Expert-comptable (CA, ACCA, CPA, etc.) avec expérience consacrée à l'audit des projets/programmes financés par la Banque Ouest Africaine de Développement ou toute autre Banque multilatérale de développement. < 5 ans : 0 points - Entre 5 et 10 ans : 5 points >10 ans : 10 points	10 points
(b) Chef de mission : Expert-comptable (CA, ACCA, CPA, etc.) avec une expérience consacrée à l'audit des projets/programmes financés par la Banque Ouest Africaine de Développement ou toute autre Banque multilatérale de développement. < 5 ans : 0 points - Entre 5 à 10 ans : 5 points > 10 ans : 10 points	10 points
(c) Auditeur senior : Expert-comptable stagiaire justifiant une expérience en cabinet d'audit consacrée à l'audit des projets/programmes financés par la Banque Ouest Africaine de Développement ou toute autre Banque multilatérale de développement. < 5 ans : 0 points Entre 5 à 10 ans : 5 points > 10 ans : 10 points	10 points
(d) Spécialiste en passation des marches : Un spécialiste en passion des marchés avec une expérience consacrée aux institutions comme la Banque Ouest Africaine de Développement ou toute autre Banque multilatérale de développement. < 5 ans : 0 points - Entre 5 à 10 ans : 5 points > 10 ans : 10 points	10 points

NB : - La note minimale requise pour être éligible est de 70 points sur 100

- **Les bureaux d'audit avec plus missions réalisées et personnel professionnel permanent avec plus d'années d'expérience seront retenus**

5. Une liste des candidats qui ne saurait être supérieure à six (6), présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières sur la base du Dossier de Demande de Propositions, qui leur sera remis pour la réalisation des services requis; un candidat sera sélectionné selon la méthode : sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût)
6. Aucun bureau d'études engagé pour fournir des services de conseil en vue de l'exécution de la présente mission, ni aucune entreprise qui lui est affiliée, n'est admis ultérieurement à fournir des biens, ou réaliser des travaux afférents au projet.
7. Procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite en application des Directives pour la passation des marchés de services de consultants financés par un prêt ou une avance de fonds de la Banque Ouest Africaine de Développement.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse :

République de la Guinée Bissau

Projet de Réhabilitation de Voiries Urbaines de Bissau, en Guinée Bissau – Phases (1, 2 et 3).

Avenue João Bernardo Vieira

Palais du Gouvernement

Ministère des Travaux Publics, du Logement et de l'Urbanisme

Direction Générale des Infrastructures de Transport

C.P. n° 36 – Bissau- Guinée Bissau.

Tel.: (245) 95 590 00 01 / (245) 95 520 12 98

E-mail : neusalopessambu@gmail.com ; engluisism@hotmail.com

Aux heures suivantes 08h00 à 16h00 GMT

Monsieur Quintino LOPES SAMBU

Adresse: Avenue João Bernardo Vieira

Tel. : (245) 95 590 00 01 / (245) 95 520 12 98

Étage/numéro de bureau : Siège du Projet de Réhabilitation de Voiries Urbaines de Bissau, Phases (1, 2 et 3). à la Direction Générale des Infrastructures de Transport (DGIT).

Ville : Bissau

Pays : République de la Guinée-Bissau

Code postal : 36

Pays : Guinée-Bissau

9. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées 21 jours après la date de publication à l'adresse ci-après avec un original et trois copies.

Avenue João Bernardo Vieira

Palais du Gouvernement

C.P. n° 36 – Bissau, Guinée-Bissau.

Tel. : (245) 95 590 00 01 / (245) 95 520 12 98

Étage/ numéro de bureau : Siège du Projet DGIT

Ville : Bissau

Code postal : 36

Pays : République de la Guinée-Bissau

Au plus tard le : 24/07/2026

Heure : 12H00 GMT